

LES DROITS EN SANTÉ DES PERSONNES ÂGÉES : CONSTATS ET PERSPECTIVES POUR AGIR

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



Journée d'études organisée par le groupe
de travail "Santé, bioéthique" de la LDH

Samedi 10 décembre 2022

**Au siège de la LDH,
138 rue Marcadet, 75018 Paris, et en visioconférence**
Ouvert à toutes et tous sur inscription : <https://framaforms.org/journee-detudes-ldh-droits-en-sante-des-personnes-agees-10-decembre-2022-1668418219>

Le sujet du vieillissement est fréquemment abordé au travers de chiffres (espérance de vie, nombre de retraités, nombre de personnes de plus de 80 ans, projection sur le nombre de personnes âgées dépendantes à l'horizon 2030, 2050...). Qu'elles soient sources de réjouissance ou d'inquiétude, ces données invitent à s'interroger sur la santé des personnes âgées et la prise en charge proposée.

Si la personne âgée est un humain comme les autres et, à ce titre, titulaire des mêmes droits que tout un chacun, encore faut-il s'assurer qu'elle en jouit effectivement sans s'interdire d'envisager des adaptations du droit commun rendues nécessaires par des besoins particuliers de cette population. Mais la chose est complexe, car le risque d'âgisme n'est jamais loin, et avec lui celui d'assigner les personnes âgées à une catégorie réductrice voire stigmatisante.

L'objet de cette journée d'études est de réunir des professionnels de santé, des universitaires de sciences humaines et sociales (géographes, sociologues, juristes...), des éthiciens et des représentants de la société civile (associatifs, syndicaux) afin de dresser ensemble un certain nombre de constats sur la réalité des droits des personnes âgées dans le champ de la santé et de dessiner ensemble des perspectives pour mieux vieillir en France.

A l'heure où la France engage une réflexion sur une évolution du cadre juridique de la fin de vie et plus particulièrement sur l'aide active à mourir, il est indispensable de s'intéresser aussi aux conditions de la fin de la vie la plus commune, la vieillesse.

Programme

9H-9H45 : ACCUEIL ET INTRODUCTION par Tatiana Gründler, juriste, copilote du groupe de travail "Santé-bioéthique" LDH

9H45-11H – PERSONNES ÂGÉES ET SANTÉ, DE QUI ET DE QUOI PARLE-T-ON ? session animée par Lorraine Nicolas (groupe de travail "Santé-bioéthique" LDH)

• **9h45-10h25 – Regards croisés sur les personnes âgées**, avec Bernard Ennuyer (sociologue), Véronique Mangin d'Ouince (gériatre) et un intervenant associatif (sous réserve)

• **10h25-10h45 – La santé des personnes âgées**, par Jean-Claude Henrard, professeur honoraire de santé publique, gérontologue

10h45-11h – Echanges avec le public

11H-12H30 – OBSTACLES À L'EXERCICE DES DROITS EN SANTÉ DES PERSONNES ÂGÉES, session animée par Jean-Luc Landas (groupe de travail "Santé-bioéthique" LDH)

• **11h-11h20 – Les déserts sanitaires et lieux de vie des personnes âgées**, par Guillaume Chevillard, géographe, IRDES

• **11h20-11h40 – L'hôpital inhospitalier pour les personnes âgées**, par Régis Aubry, médecin des hôpitaux, professeur associé des universités, HDR

• **11h40-12h – Le problème de la coordination des soins**, par Michel Bass, médecin de santé publique

12h-12h30 – Echanges avec le public

12H30-13H30 : DÉJEUNER

13H30-13H45 – LA SANTÉ UN (NON) SUJET POUR LES PERSONNES ÂGÉES ? par Nicolas Foureur, médecin, directeur du Centre d'éthique clinique AP-HP

13H45-15H – PLONGÉE AU CŒUR DES EHPAD : QUELLE PRISE EN COMPTE DE LA SANTÉ ? session animée par François May (section LDH d'Aix-en-Provence)

• **13h45-14h05 – Le non-consentement à l'entrée en institution et le phénomène de glissement**, par Sara Piazza, psychologue clinicienne et psychanalyste

• **14h05-14h25 – Ehpad, lieu de soins ou lieu de vie ? L'exemple du repas**, par Nicolas Foureur, médecin, directeur du Centre d'éthique clinique AP-HP

• **14h25-14h45 – La crise Covid et l'exclusion des soins**, par Camille Bourdairé-Mignot, maître de conférences en droit

14h45-15h – Echanges avec le public

15H-16H35 – QUELLES PERSPECTIVES ? session animée par Philippe Laville (élu au Comité national et copilote du groupe de travail "Santé-bioéthique" LDH)

• **15h-15h40 – Penser l'intersectionnalité**

• **15h-15h20 – Femmes et vieilles**, par Emmanuelle Cambois, chercheuse à l'Ined

• **15h20-15h40 – Vieux et handicapés**, par Marlène Hervieu (copilote du groupe de travail "Handicap et citoyenneté" LDH)

• **15h40-16h20 – Les personnes âgées dans les politiques publiques**, avec Francis Carrier (CNAV), Pascal Champvert (AD-PA et citoyennage), Marylène Cahouet (Groupe des 9, secrétaire nationale du SNES-FSU au titre des retraités)

16h20-16h35 – Echanges avec le public

16H35-17H – CONCLUSION

Défendre les droits et la non-discrimination des personnes âgées dans le champ de la santé, quel rôle de la LDH ? par Malik Salemkour, président d'honneur de la LDH